Document généré le 4 août 2025 06:59

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire

Le monde du livre

Numéro 144, hiver 2011

URI : https://id.erudit.org/iderudit/65709ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)
1923-239X (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

(2011). Le monde du livre. *Lettres québécoises*, (144), 63–63.

Tous droits réservés © Lettres québécoises inc., 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Librairies indépendantes : **une coopérative**

On a annoncé dans le passé que les librairies indépendantes perdaient du terrain devant la montée en force des grands groupes, Renaud-Bray et Archambault en tête. Leur part du marché diminue d'année en année.

Le regroupement des Librairies indépendantes du Québec (LIQ) change donc sa forme juridique pour devenir une coopérative. Les libraires veulent ainsi unir leurs forces pour faire face à leurs concurrents.

« La forme coopérative s'avère être la voie idéale vers l'aboutissement de projets d'envergure. Nous sommes convaincus que cette transformation, effective dès le mois d'août, agira comme levier dans l'atteinte de nos objectifs commerciaux des prochaines années », affirme Yves Guillet, président.

En fusionnant leurs achats de livres, les librairies indépendantes pourront sans doute négocier de meilleures conditions, abaisser ainsi leurs coûts de gestion et augmenter leurs profits.

Un dossier à suivre.

En bref **La Peuplade a cinq ans**

C'est par un cri du cœur que les Éditions La Peuplade annonçaient leur venue au monde : « C'est à partir de son laboratoire nordique que La Peuplade engendre des livres de littérature québécoise actuelle. Intégrant l'art contemporain à des œuvres littéraires fortes, la maison d'édition lègue à ses livres une dimension d'objet d'art et stimule la création partout où elle passe, sur les routes comme dans les têtes. La Peuplade crie sur tous les toits que l'art doit peupler le territoire, jusque dans nos villages. »

Les Éditions La Peuplade fêtaient le 1er juin leur cinquième anniversaire. Fondée par Mylène Bouchard et Simon Philippe Turcot, la maison, sise à Saint-Henri-de-Taillon au Lac-Saint-Jean, se spécialise en littérature québécoise actuelle. Elle publie de la poésie, des romans, des entretiens. Depuis sa fondation, elle n'a pas cessé d'étonner. Ses auteurs, malgré un catalogue restreint, se sont imposés en remportant plusieurs prix. Entre autres, le prix Jovette-Bernier de la Ville de Rimouski attribué à notre collaborateur Jean-François Caron pour son premier roman *Nos échoueries.*

Soixante-quinze ans pour ***Les Cahiers des Dix***

Lire qu'une revue culturelle fête son soixante-quinzième anniversaire de fondation a quelque chose de rassurant. Cela prouve que notre institution littéraire est là pour durer, alors qu'il n'y a pas cinquante ans on ne croyait pas à l'existence véritable de notre littérature. C'était, disait-on, une branche de la littérature française. Une branche plutôt faible, toujours susceptible de se briser et de se détacher de son tronc. C'était une crainte absolument non fondée.

Fondée en 1936, la revue *Les Cahiers des Dix* rassemble depuis ses débuts un groupe d'historiens et d'érudits. Les sociétaires, au nombre de dix, ont été renouvelés au fil du temps. À ce jour, cette société unique au Québec a publié plus de 16 000 pages de textes dans sa revue. Le numéro du 75e anniversaire présente des articles sur des sujets divers, comme toujours, et regroupés autour de deux blocs : « Culture et société au XXe siècle » et « Culture et société au XIXe siècle ». (Source : *Le Devoir* pour le dernier paragraphe)

Nouvelle directrice de l'édition chez Fides

M. Stéphane Lavoie, directeur général de la maison Fides et actionnaire minoritaire, a annoncé au printemps dernier la nomination de Mme Guylaine Girard au poste de directrice de l'édition intérimaire.

GUYLAINE GIRARD

Mme Girard œuvre dans le monde de l'édition depuis près de vingt-cinq ans. D'abord libraire puis responsable de la production chez Fides, elle a surtout agi à titre d'éditrice, menant à bien plusieurs projets qui ont marqué l'histoire éditoriale de la maison.

Elle est directrice générale de Bibliothèque québécoise (BQ) depuis 2007.

Ceux et celles qui ont suivi l'évolution de la maison savent que Fides a connu des difficultés financières sérieuses et qu'elle a été vendue en novembre 2010 au groupe Saint-Martin. Depuis cette prise de pouvoir, la maison semble avoir retrouvé son erre d'aller. C'est une bonne nouvelle. La maison Fides a été fondée en 1937. Elle célébrera donc son soixante-quinzième anniversaire en 2012.

Oui, on lira à Radio-Canada

Plusieurs parmi nos lecteurs ont eu vent de la disparition de *Vous m'en lirez tant.* Cette décision de rayer de l'horaire l'émission animée l'an passé par Lorraine Pintal a provoqué un tollé, particulièrement de la part de l'UNEQ qui jugeait qu'encore une fois la littérature passait sous le tapis, comme si notre littérature ne méritait pas mieux que la poussière qu'on y glisse.

Est-ce que ces protestations véhémentes ont ébranlé les autorités de Radio-Canada ? Difficile à dire. Chose certaine, la Société d'État annonçait à la fin de juin qu'une émission littéraire animée par Marie-Louise Arsenault serait diffusée de 20 h à 21 h du lundi au jeudi, à la Première Chaîne de Radio-Canada. L'émission — qui pour l'instant n'a pas encore de titre — débutera le 22 août et traitera de toutes les formes d'écriture littéraire : « On m'a demandé, dit Marie-Louise Arsenault, de faire de la place à toutes les possibilités de l'écriture, autant celle qui conteste que celle qui analyse ou qui divertit. Il sera donc question du roman, des essais, de la poésie, de la bande dessinée, mais aussi de l'écriture dans le théâtre, au cinéma ou en musique, des manifestes, des livres pratiques, des pamphlets ou des blogues. »